

Ô fil de la Boivre



Conseil d'administration du 03.06.2014

Présentes : Anne-Marie, Catherine, Chantal C., Chantal G., Claudine T., Françoise L., Ingrid, Lydie, Marie, Nicole D.

Absente excusée : Nicole P.

- **Téléthon :**

- Choix du motif pour les bébé-quilts qui seront confectionnés lors du téléthon :

- ✓ Ce seront des assemblages de «nine-patch» (inspirés par le quilt en photo à la fin de ce compte-rendu) qui seront réalisés. Les uns dans une gamme de tons pastels les autres dans des couleurs vives mais tous sur le même modèle,
- ✓ Les tissus seront sélectionnés cet été, voire coupés partiellement en fonction des disponibilités des bénévoles,
- ✓ Un «quilt modèle» sera réalisé pour être présenté le jour J, chaque adhérente fera un bloc de cet ouvrage le jour de la rentrée de septembre.

- Commissions :

- ✓ Il est décidé que chaque commission sera gérée par au moins deux membres du conseil d'administration, charge à elles de recruter des volontaires dans l'association pour les aider,
- ✓ Des tableaux récapitulatifs responsables/bénévoles/activités seront faits puis affichés dans notre placard,
- ✓ Les diverses commissions sont mises en place :
 - Confection des kits : Chantal G., Lydie et Victor,
 - Communication (maquette de l'affiche, invitation, inspections éventuelles....) : Anne-Marie et Nicole D.,
 - Restauration (café, soupe à l'oignon, vaisselle jetable ...) : Ingrid et Claudine T.,
 - Organisation matérielle de la salle et gestion des participantes (coin travail/coin café/coin repos, mise en place des lots de la tombola, accueil ...) : Catherine et Marie,
 - Trésorerie (devis pour les tickets de la tombola et pour les affiches, reçu fiscal(?), dons, entrées, tombola...) : Nicole D. et Anne-Marie.

- Points admis :

- ✓ Chaque participante apportera son propre pique-nique : pas de plats collectifs salés/sucrés,
- ✓ Une soupe à l'oignon au petit matin, et un petit déjeuner seront organisés,
- ✓ Afin de faciliter l'organisation et la gestion de l'événement, sur l'invitation des groupes voisins il sera demandé une inscription informelle (nombre approximatif de participantes et à quels moments viendront ces participantes),
- ✓ Aucune publicité ne sera faite dans les revues spécialisées pour éviter une trop grande affluence,
- ✓ Ce n'est qu'après présentation de notre affiche lors notre première rencontre avec le comité départemental Téléthon que nous lancerons les invitations (accord pour l'affiche avant diffusion),
- ✓ Nous remettons au CHRU les bébé-quilts finis en juin 2015 (= 6 mois de délai pour le matelassage et les finitions des bébé-quilts).

- **Exposition 2016 :**

- ✓ Après discussions et vote le thème de notre exposition est retenu. En quelque sorte « marque de fabrique » de l'association, il sera annoncé aux adhérentes lors de notre repas de fin d'année le 20 juin avec les précisions supplémentaires qui s'y rapportent,
- ✓ Pas de dimensions précises mais dans l'idéal deux ou trois grands patchs seraient souhaitables,
- ✓ Une vente de tissus sera organisée à la Maison des Associations si La Mercerie est d'accord pour nous laisser en dépôt vente pendant une journée une gamme de tissus présélectionnés (= même organisation que pour de l'exposition « En rouge et blanc ») ; dans ce contexte chacune devra trouver son projet cet été.

- **Divers :**

- Repas :

- ✓ Repas de fin d'année du 20 juin 2014 (couscous):

- 30 adhérentes se sont inscrites,
- Le couscous sera cuisiné par Chantal C. et Catherine,
- Le dessert est géré par Nicole D. et Marie : cueillette et préparation.
- Ne prévoir que très peu de pain.

- ✓ Repas de Noël 2014 :

- La réservation est faite auprès du Centre de Formation des Apprentis de la zone de la République, comme l'an passé,
- La date est fixée : vendredi 12 décembre 2014 midi,
- Des menus nous seront proposés après la rentrée scolaire de septembre mais le même prix que l'an dernier (25 euros tout compris) est retenu,
- L'association prendra à sa charge 10 euros pour chaque adhérente présente,
- Le traditionnel cadeau est trouvé,
- Il n'y aura pas de séance avant le repas mais il sera suivi d'une séance en après-midi.

- Bibliothèque :

Notre bibliothèque est opérationnelle, merci et félicitations à Anne-Marie et Françoise L. pour leur efficacité ; livres et revues pourront donc être mis à disposition des adhérentes.

✓ Fonctionnement :

- Durée du prêt : 1 mois maximum,
- Autogestion : chaque sortie de livre et revue doit être inscrite par celle qui emprunte le(s) document(s) dans le cahier prévu à cet effet,
- Retour de tous les livres et revues avant les vacances d'été,
- Responsables du cahier de prêts : Anne-Marie et Françoise L.,
- La liste des documents mis à disposition à la rentrée sera mise en ligne sur notre site internet.

✓ Règlement intérieur :

Les modalités de fonctionnement de la bibliothèque seront intégrées au règlement intérieur de l'association.

✓ Abonnement au magazine « Quiltmania » :

- Un abonnement papier (donnant droit à un abonnement numérique gratuit) a été pris pour une durée d'un an (= 6 numéros), ils commencent au n° 101,
- La version numérique n'est pas satisfaisante, seule la version papier est mise à disposition des adhérentes,
- Ces revues ne seront pas référencées dans notre bibliothèque individuellement mais de façon plus générale : Quiltmania du n° 101 au n° 106,
- Nous étudions un réabonnement éventuel dans un an.

- Inventaire :

Nicole D. procède à un inventaire avec estimation des objets de valeur (machine à coudre, fer à repasser...).

- Biard :

✓ Réservation des salles pour l'an prochain auprès de la mairie :

- Le planning est ajusté en fonction de nos projets (stages ...),
- Anne-Marie transmet nos demandes dès demain,
- La réponse nous sera transmise cet été,
- Le planning définitif sera mis à disposition des adhérentes dès que possible via le site.
- Sauf contre-ordre, nous reprendrons nos activités le mardi 2 septembre et le vendredi 5 septembre 2014.

✓ Le Forum des Associations de Biard aura lieu le samedi 6 septembre ; des bénévoles seront recrutées lors de nos premières rencontres des 2 et 5 septembre pour tenir des permanences à notre stand,

✓ L'article pour le bulletin municipal annuel a été rédigé par Anne-Marie, l'article pour la présentation de notre association sur le site de la mairie a été rédigé par Chantal G. : de notre côté tout est « au point » pour les préparatifs de rentrée de la mairie,

✓ Suite aux récentes élections municipales, le Comité des Fêtes de Biard a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire, Nicole D. nous a représentés (en tant qu'association de Biard, nous sommes membre de droit),

✓ L'association « Biard dans les airs » nous a demandé le prêt d'ouvrages pour sa manifestation imminente de juin, nous estimons que les conditions ne sont pas réunies pour donner une réponse favorable... à voir pour l'an prochain.

La date du prochain conseil d'administration n'est pas fixée,
chaque membre du Conseil d'Administration recevra en temps voulu sa convocation.

